

<http://www.snetap-fsu.fr/Parcoursup-Ne-barrons-pas-la-route-a-nos-eleves.html>



Parcoursup - Ne barrons pas la route à nos élèves

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : vendredi 16 mars 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La note de service relative « à l'orientation vers l'enseignement supérieur des élèves de terminale en lycées agricoles pour l'année scolaire 2017-2018 » est parue hier, jeudi 15 mars (<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2018-169>).

La publication de cette note d'information intervient alors que les élèves, ayant fait le choix d'une poursuite d'études, ont validé leurs vœux depuis le 13 mars et que les premiers conseils de classe de 2nd trimestre se sont déjà tenus. ... sans compter les mesures qui restent dans le plus grand flou (2nd professeur principal, temps consacré à l'orientation, formation des équipes, ...)

Le Snetap-FSU, comme sa Fédération, continuent à affirmer que la loi pour l'orientation et la réussite des étudiant.e.s, adoptée jeudi 15 février dernier par le Parlement va restreindre et contraindre l'orientation des bachelier.ère.s sans améliorer leur réussite.

D'ailleurs le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE), qui réunit notamment les syndicats d'enseignant.e.s, de lycéen.ne.s et d'étudiant.e.s, les fédérations de parents d'élèves s'était largement prononcées contre ce projet de loi le 5 mars dernier (sans aucune voix de soutien, ce qui constitue une rareté), preuve du rejet massif de cette réforme « Parcoursup » par les usagers et les personnels.

Elle fermera de fait l'accès à beaucoup de formations de leur choix dès la rentrée prochaine - alors même que le bac est censé rester le premier grade universitaire sur le papier.

Par ailleurs, la réforme du lycée, présentée dernièrement, oblige les lycéen.ne.s à se positionner dès la fin de la classe de Seconde par des combinaisons d'enseignements en lien avec les attentes du Supérieur. Ces choix précoces vont les enfermer et ne pourront que renforcer les inégalités sociales et de genre.

Le Snetap-FSU avec la FSU, refusent le barrage à l'entrée à l'Université et dénoncent le renoncement du gouvernement à adapter les capacités d'accueil dans l'enseignement supérieur au flux de jeunes issus de la génération 2000 au nom du dogme libéral CAP22

Le Snetap-FSU, comme le Snes-FSU, appelle donc l'ensemble des collègues à ne pas barrer la route à leurs propres élèves. Pour une action cohérente (avec les enseignant.e.s de l'Éducation Nationale) et qui ne pénalise aucun de nos élèves, nous appelons l'ensemble des enseignant.e.s et CPE de l'Enseignement Public Agricole et Maritime à émettre un avis favorable pour l'ensemble des vœux d'orientation des bachelier.ère.s, l'avis définitif relevant de la responsabilité du chef d'établissement.

Nous vous rappelons également que les éléments d'appréciation de la fiche Avenir n'ont pas de caractère impératif, et de ce fait ne nécessite pas d'être renseigné - les dossiers scolaires des jeunes se suffisants ici à eux-mêmes.

<http://www.snetap-fsu.fr/ParcourSup-entree-a-l-Universite-le-SNETAP-FSU-appelle-a-ne-pas-faire-obstacle.html>

http://www.liberation.fr/france/2018/03/13/des-inspecteurs-de-l-education-nationale-alertent-sur-les-difficultes-de-parcoursup_1635868